



# GRANDIR À PACÉ

- INFORMATIONS MAIRIE - P.02
- PETITE ENFANCE - P.03
- GROUPES SCOLAIRES - P.04
- ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - P.07
- COLLÈGES - P.09
- SPORTS LOISIRS CULTURE - P.11



# GRANDIR À PACÉ



## > ÉDITO

**Madame, Monsieur, Chers Parents,**

La ville de Pacé entretient une démarche permanente et volontaire afin de maintenir des liens étroits avec les établissements scolaires.

De par ses compétences, la ville de Pacé assure de nombreux services du secteur de l'enfance fondés sur le projet éducatif de Territoire (PEDT). Le service Affaires Scolaires Jeunesse œuvre au quotidien pour assurer le bien-être des enfants (moins de fatigue et du plaisir à être ensemble après la journée d'école) confiés à nos structures.

Les élus de la commission Affaires Scolaires et Jeunesse sont les partenaires privilégiés des associations et des professionnels. Ils vous proposent ce livret dont la vocation est de mieux connaître ou de découvrir les nombreux acteurs présents sur notre ville accompagnant chaque jour vos enfants.



**Josette LE GALL**

*Adjointe chargée des Affaires Scolaires et de la Jeunesse*

## > INFORMATIONS MAIRIE



**Pascal JOUANNEAU**

*Directeur Général Adjoint  
Responsable du service  
des Affaires Scolaires  
et de la Jeunesse  
Mairie de Pacé*

### MAIRIE

11, avenue Brizeux  
BP 94138 - 35741 Pacé cedex  
mairie@ville-pace.fr  
ou pace-jeunesse@ville-pace.fr  
Site Internet : [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)

### Services administratifs

Tél. 02 23 41 30 00 / Fax. 02 23 41 30 19

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi au jeudi 8h30 à 12h et 14h à 17h30
- Vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h
- Samedi 9h à 12h (pour l'état civil)



## ➤ PETITE ENFANCE



### MULTI ACCUEIL «CÂLIN COPAIN»

Pôle social - 30, avenue Pinault - Tél. 02 23 41 30 37 - [www.syrenor.fr](http://www.syrenor.fr)

Directrice : Sophie Alonso

Ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Fermeture : 1 semaine à Noël, le pont de l'Ascension, 4 semaines l'été.  
3 éducatrices, 3 auxiliaires de puériculture, 1 infirmière, 4 agents sociaux.  
30 places disponibles (27 en crèche et 3 en halte-garderie).

Permanence : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 14h à 16h sur rdv.

### ➤ CRÈCHE PARENTALE «POMME D'API»

Pôle social - 2, rue Jean-Baptiste Guérin - Tél. 02 23 41 39 55 - [contact@crechepommedapi.fr](mailto:contact@crechepommedapi.fr)

Directrice : Pascale Lange

Ouverture : Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.

Fermeture : Entre Noël et Jour de l'An (1 semaine), 3 semaines en août.

Capacité d'accueil : 30 places disponibles.

L'équipe composée de 13 professionnels, accueille les enfants dans cette structure gérée par une association de parents. La crèche bénéficie d'un agrément du Conseil Général pour 30 places.



### ➤ ASSISTANTES MATERNELLES

100 assistantes maternelles exercent sur Pacé : liste disponible en mairie et sur les sites Internet :

[www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr) et [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)

Association Rennaise des Assistantes Maternelles (ARAM) - Tél. 02 99 60 16 45

Centre Communal d'Action Sociale - Tél. 02 23 41 30 00

Espace-jeux «La Toupie» : la commune a mis à la disposition des assistantes maternelles, des parents et grands-parents, un espace-jeux, dans l'ancienne école Sainte-Anne.

Sont proposées différentes activités encadrées par Mélanie Visse, éducatrice.

Ouverture : le mardi et le vendredi sur inscription au 06 42 02 81 73 - [petitenfance@ville-pace.fr](mailto:petitenfance@ville-pace.fr)

23 avenue Pinault. Il y a 2 séances : 8h45 à 10h15 et 10h30 à 12h.

### ➤ PMI PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Pôle social - Centre Départemental d'Action Sociale

4, bd Dumaine de la Jossierie - Tél. 02 99 27 76 41

Les permanences de la Protection maternelle et infantile sont assurées au CDAS le mardi de 9h à 12h sur RDV, le vendredi de 14h à 16h sans RDV.

## ➤ GROUPES SCOLAIRES



## ÉCOLES PUBLIQUES DE PACÉ

Les écoles publiques de Pacé sont ouvertes de 7h30 à 18h30. Le temps scolaire est assuré de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h30. Le temps périscolaire est en gestion municipale : accueil du matin, pause méridienne, accueil et étude du soir. De nombreux projets culturels, artistiques et activités péri-éducatives sont menés par les équipes enseignantes autour des projets d'école : classe de mer, musées, expositions, projet danse, musique, actions de solidarité...

## GRUPE SCOLAIRE GUY GÉRARD

### ➤ ÉCOLE MATERNELLE GUY GÉRARD

Directrice : Anne LE FLOCH

Chemin de la Métairie

Tél. 02 23 41 30 44

E-mail : [ecole.0351023x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351023x@ac-rennes.fr)

Effectif rentrée 2018/2019 : 133 élèves



### ➤ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY GÉRARD

Directeur : Pierrick PELLAN

Chemin de la Métairie

Tél. 02 23 41 30 45

E-mail : [ecole.0352134e@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352134e@ac-rennes.fr)

Effectif rentrée 2018/2019 : 267 élèves



**Catherine ROCHER**  
(école élémentaire)

## TEMPS PÉRISCOLAIRE

Responsables périscolaires  
Gestion et organisation des garderies,  
études, restauration et animations  
sur la pause méridienne



**Eddy BOUHOULI**  
(école maternelle)

## LE RÔLE DES ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) Guy Gérard, Haut-Chemin et Sainte-Anne interviennent dans chaque classe sous la responsabilité de l'enseignant, assurent l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires et participent à l'entretien des locaux.

# GROUPE SCOLAIRE du HAUT CHEMIN

## ➤ ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Directeur : **Khaldoun TOUATI**

36 avenue Paul Sérusier

Tél. 02 99 60 27 60

E-mail : [ecole.0352353t@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352353t@ac-rennes.fr)

Effectif rentrée 2018/2019 : 244 élèves

77 élèves pour l'école maternelle

167 élèves pour l'école élémentaire



## TEMPS PÉRISCOLAIRE

Responsable périscolaire

**Axel PARRA D'ANDERT**

Gestion et organisation des garderies,  
études, restauration et animations  
sur la pause méridienne



## ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents bénévoles ont à cœur de représenter les intérêts de tous les enfants auprès des acteurs éducatifs et des collectivités, attachés aux valeurs de laïcité, gratuité, égalité des chances et citoyenneté.

De plus, c'est une instance d'échange, de rencontre où chacun peut s'impliquer à sa mesure, soit en participant aux conseils d'école, comités de pilotage, conseil d'administration du collège, soit en contribuant aux actions de l'association en faveur de la scolarité de nos enfants.

## COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé de nombreux partenaires : élus, parents d'élèves, enseignants, représentants institutionnels (Education nationale, directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations - DDCSPP, CAF), MJC, école de musique et de danse, responsables d'associations, techniciens de la ville, animateurs.

## PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Madame **Marie-Françoise GRELET** assure les missions de psychologue en milieu scolaire auprès des écoles publiques de Pacé, Montgermont, La Chapelle-des-Fougeretz, La Mézière et Saint-Grégoire, sous l'autorité et la responsabilité de l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription en concertation avec les familles et les enseignants.

Elle peut aussi apporter sa contribution aux réflexions des équipes pédagogiques pour favoriser l'envie d'apprendre et l'intégration de certains élèves, dont ceux en situation de handicap.

Tél. 06 72 41 24 45



# SAINTE-ANNE / SAINT-JOSEPH : ÉCOLE PRIVÉE DE PACÉ

## ➤ ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Pascal HAMON

45, avenue de Champalaune

Tél. 02 99 60 68 82

E-mail : staj.pace@wanadoo.fr

Site internet : www.ecole-steanne-stjoseph-pace.org

Effectif rentrée 2018/2019 : 547 élèves

183 élèves pour l'école maternelle

364 élèves pour l'école élémentaire

Horaires d'enseignement :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h30-11h45, 13h30-16h30

Accueil de 7h30 à 18h30 : garderies/études, restauration municipale sur le temps du midi



« Une école pour apprendre, grandir et s'ouvrir aux autres ».

Des projets éducatifs et pastoraux centrés sur la personne proposant une découverte de la culture chrétienne dans le respect de chacun.

Contribution des familles selon les ressources.

## TEMPS DU MIDI

Responsable **Mikaël RAULT**  
Restauration et encadrement  
sur la pause méridienne



## ➤ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL)

Sainte-Anne/Saint-Joseph :

E-mail : apel-staj.pace@orange.fr

Site internet : www.ecole-steanne-stjoseph-pace.org

L'Apel est une équipe de parents d'élèves qui donne à l'école l'esprit de travail, de respect mais aussi de gaieté qui la caractérise. Cette association se réunit régulièrement et fonctionne avec des commissions de travail. Tous ses bénévoles contribuent au dynamisme de l'établissement et de ses projets en participant énergiquement à son animation. En reversant les bénéfices de ces actions, en concertation avec l'équipe enseignante, l'APEL soutient financièrement les projets périscolaires.

# ➤ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES

La nouvelle organisation des temps périscolaires sur 4 jours vise à mettre en place un rythme moins fatigant (notamment pour les enfants des écoles maternelles) et moins éffréné pour parvenir à une meilleure répartition des temps d'apprentissage sur la journée.

Les nouveaux horaires doivent permettre à l'enfant de prendre son temps et de pratiquer des activités. Les équipes d'animation ont pour objectif de maintenir la qualité pédagogique. Par exemple, des ateliers sont organisés sur les temps d'accueil du soir. Des événements festifs pourront avoir lieu le soir voire le midi dans le cadre de sensibilisations concernant « la chasse au gaspi » par exemple (intervention de la mascotte « MIAM »).



## ACCUEIL DU MATIN

Avant la classe, une garderie est ouverte à partir de 7h30 jusqu'à 8h20 pour tous les élèves.

## ACCUEIL DU SOIR

Les inscriptions en ligne sur le portail famille sont obligatoires sur le site : [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)

### • L'accueil du soir en maternelle :

Le goûter (compris dans le prix de l'accueil du soir) se déroule entre 16h40 et 17h15. La convivialité et la notion « prendre son temps » sont privilégiées. Les échanges entre enfants et avec les animateurs (trices) sont favorisés. L'appel des enfants s'effectue au début du goûter.

Les lundis et jeudis à partir de 17h15 : se détendre et profiter des copains et copines.

Les enfants sont en activité, en loisirs et en temps libres encadrés par les animateurs jusqu'à 18h30 (lecture de contes, écoute musicale, jeux dans la cour...). Cet encadrement favorise l'autonomie de l'enfant et respecte aussi sa liberté et son choix de ne rien faire, lui permettre d'être juste avec ses copains et ses copines.

Les mardis et vendredis à partir de 17h15 : jouer et partager une activité avec les copains et les copines.

Les enfants ont la possibilité de participer à différents ateliers et activités mis en place par les animateurs (activités manuelles, jeux de plein air, parcours sportifs, expression corporelle, chants...).

Des événements ponctuels sont mis en place. Par exemple, des associations pourront être sollicitées pour assurer des activités (voir la compatibilité des horaires avec les nouveaux rythmes).

## **Votre enfant passe en CP, n'oubliez pas son goûter.**

### • L'accueil du soir en élémentaire :

Un temps de goûter de 16h40 à 17h (goûter à fournir par les familles). Une étude surveillée, correspondant à la volonté des services de l'Education Nationale, est mise en place afin d'éviter les devoirs à la maison. Ces études sont encadrées par des enseignants et les animateurs et se déroulent de 17h à 17h45 (de 17h à 17h30 le vendredi soir). Des enfants suivent également un soutien scolaire assuré par les enseignants conformément aux instructions des services de l'Education Nationale.

Les lundis et jeudis à partir de 17h45 : se détendre et jouer

Les enfants peuvent profiter d'activités de loisirs libres et de temps informels encadrées par les animateurs (temps calmes avec lecture, contes, chants ou temps complètement libres souvent demandés par les enfants) jusqu'à 18h30. Des activités régulières sont également mises en place par les animateurs sur ce temps périscolaire (jeux de sociétés, activités manuelles, jeux sportifs, coin calme avec de la lecture...).

Les mardis et vendredis à partir de 17h45 : des ateliers sont organisés et des événements ponctuels pourront être mis en place.

Les activités périscolaires sont en lien avec le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture des écoles notamment en ce qui concerne l'expression corporelle, artistique, la pratique des activités manuelles et des activités sportives. Ces activités sont organisées dans le cadre du PEDT en lien avec les projets d'école. Cependant, elles se distinguent de façon nette du temps d'enseignement et ce afin que ce temps et le rôle de l'enseignant soient préservés et identifiés comme le temps de la transmission du savoir.

Lieu des activités périscolaires : au sein même des groupes scolaires la plupart du temps. Dans des équipements extérieurs pour certains ateliers.

Encadrement assuré par le personnel communal :

- En maternelle, un encadrant prend en charge 15/20 enfants.
- En élémentaire, un encadrant prend en charge 25/30 enfants.

**Accueil du matin et du soir** : lundi, mardi, jeudi, vendredi à l'école Guy Gérard et à l'école du Haut Chemin. Ces accueils sont payants (matin : 7h30/8h20 et soir : 16h30/18h30).

**LE TEMPS DU MIDI (12h / 13h50) : BIEN MANGER ET NE PAS GASPILLER**

Les enfants sont incités à découvrir tous les plats afin de favoriser la diversité de l'alimentation. Ils sont aussi sensibilisés à la nécessité de ne pas gaspiller et de contribuer ainsi à protéger la planète. La mascotte Miam sensibilise, amuse et anime les temps de restauration.

Les inscriptions en ligne sur le portail famille sont obligatoires sur le site : [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)

Plus de 1000 repas sont préparés chaque jour par le personnel municipal dans la cuisine centrale située au Groupe Scolaire du Haut Chemin. Ils sont ensuite livrés, en liaison chaude, sur l'ensemble des écoles. Le service se fait à table pour les élèves de maternelle et sous forme de self pour ceux de l'élémentaire.

Les animateurs (trices), les ATSEM et les agents de restauration encadrent les enfants avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser les enfants à la protection de la planète et chasser le gaspillage.
- Eduquer le goût et inciter à découvrir tous les plats pour favoriser la diversité de l'alimentation.
- Favoriser l'autonomie en respectant entre autres les règles du self-service pour les élèves d'âge élémentaire et en permettant aux enfants d'âge maternel d'utiliser seuls les couverts et de partager un temps d'échanges chaleureux autour d'une table avec les copains et copines, les encadrants et les agents de cuisine.
- Respecter les adultes et précisément les agents de cuisine en débarrassant les couverts pour les plus grands et en veillant à la propreté des lieux (restaurant, toilettes...).
- Respecter le matériel en prenant soin des assiettes et des verres afin d'éviter la casse.
- Apprendre à s'écouter en ne cherchant pas à parler plus fort que son voisin, en modulant sa voix.



La mascotte Miam avec les enfants.

## ALLERGIES ALIMENTAIRES / REPAS SPECIFIQUES

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

peut être mis en place  
sous certaines conditions.

Renseignements en Mairie sur rendez-vous.

Contact : Catherine ROCHER.

Tél. : 02 23 41 32 16

## ANIMATIONS ET ACTIVITES

Régulièrement, des animations simples  
(jeux libres, sportifs, lecture...) sont organisées  
par les animateurs avant ou après le repas,  
selon des rotations régulières pour chaque  
niveau et en fonction du temps.



## DROIT D'ACCUEIL

En cas de grève et sous certaines conditions de présence des enseignants, un accueil peut être organisé sur chaque groupe scolaire par les encadrants habituels. Les informations sont affichées dans les écoles.

## RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE L'ACCUEIL DU SOIR SUR LES ÉCOLES PUBLIQUES

MATERNELLE	de 16h40 à 17h15	de 17h15 à 18h30	
ACCUEIL DU SOIR	- Goûter fourni par le service de la restauration scolaire.	- Lundis/jeudis : activités de loisirs et temps libres encadrées par les animateurs (lecture de contes, musique, jeux dans la cour...). - Mardis/vendredis : mise en place d'ateliers par les animateurs (activités manuelles, jeux de plein air, parcours sportifs, expression corporelle, chants ...) - Organisation de spectacles, d'événements ponctuellement.	
ELEMENTAIRE	de 16h40 à 17h	de 17h à 17h45	de 17h45 à 18h30
ACCUEIL DU SOIR	- Goûter fourni par les familles.	- Etudes  - Organisation de spectacles, d'événements ponctuellement.	- Lundis/jeudis : activités de loisirs libres et de temps informels (temps calmes avec lecture, contes, chants ou temps complètement libres souvent demandés par les enfants). - Mardis/vendredis : mise en place d'ateliers par les animateurs (jeux sportifs, activités manuelles et culturelles, jeux de société).  - Coin calme avec lecture.

## > COLLÈGES

### > COLLÈGE PUBLIC FRANÇOISE DOLTO

Principal : **Éric DOUCET**

53, avenue Le Brix

Tél. 02 99 60 23 60

E-mail : ce.0352274g@ac-rennes.fr

Effectif rentrée 2018/2019 : 730 élèves



### > COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SAINT-GABRIEL

Directeur : **François LEBRETON**

59, avenue Le Brix

Tél. 02 99 60 21 00

E-mail : col35.st-gabriel.pace@enseignement-catholique.bzh

Site internet : [www.saintgabriel35.fr](http://www.saintgabriel35.fr)

Parents d'élèves : [www.apel.fr](http://www.apel.fr)

Effectif rentrée 2018/2019 : 1 006 élèves



## > DÉPLACEMENTS ET SÉCURITÉ

### *DÉPOSE - MINUTE*

Ne pas quitter son véhicule, pendant que votre enfant descend côté trottoir.

### *RESPECT*

Des passages piétons, de la vitesse (30 km/h aux abords des écoles).

### *VÉLO*

Les casques et lumières (pour être visible) sont obligatoires, pensez à la sécurité de vos enfants...

### *PÉDIBUS*

90 % des enfants viennent à l'école en voiture !  
Accompagnez-les ou encouragez-les à venir à pied...

### *TRANSPORT EN COMMUN*

Pacé est desservie par 3 lignes du réseau STAR (52, 65, 77)  
et par un transport scolaire.

Informations : [www.star.fr](http://www.star.fr)

### **Police Municipale**

Tél. : 02 23 41 30 33

Mail : [police.municipale@ville-pace.fr](mailto:police.municipale@ville-pace.fr)



## SPORTS LOISIRS CULTURE



# L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES *PARTICIPER, PARTAGER, DÉCOUVRIR, S'AMUSER*

**Responsables : Mikaël RAULT - Axel PARRA D'ANDERT - Eddy BOUHOULI - Catherine ROCHER**

**L'inscription est obligatoire pour les mercredis le jeudi soir 23h59 précédant et 15 jours avant le début de chaque période de vacances.**

**Les inscriptions en ligne sur le portail famille sont obligatoires sur le site : [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)**

Les cinq objectifs majeurs issus du projet pédagogique :

- Favoriser la prise d'initiative et la responsabilisation de l'enfant et lui donner un pouvoir de décision.
- Soutenir l'apprentissage de la vie en collectivité et développer la notion de respect de soi et des autres.
- Favoriser la découverte et le respect de son environnement.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Favoriser la créativité et le développement de la personnalité de l'enfant.

Comme lors des temps périscolaires, il existe pour les temps extrascolaires un apport en lien avec le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture en ce qui concerne l'expression corporelle, artistique (semaine des arts des enfants organisée chaque année par exemple), la pratique des activités manuelles et des activités sportives (tournoi de football organisé chaque année au groupe scolaire du Haut-Chemin et de Guy Gérard élémentaire, par exemple). Ces activités sont organisées dans le cadre du PEDT en lien avec les projets d'école. Le civisme fait également l'objet d'actions avec notamment les journées de la citoyenneté mises en place chaque année et le conseil municipal des enfants.

Renseignements et inscriptions :  
 ALSH du groupe scolaire du Haut-Chemin  
 36, avenue Paul Sérusier  
 E-mail : [pace.jeunesse@ville-pace.fr](mailto:pace.jeunesse@ville-pace.fr)  
 Tél. 02 99 60 27 64 (mercredi, vacances)  
 ou secrétariat affaires scolaires/jeunesse Tél : 02 23 41 32 16 (lundi au vendredi)

Le centre de loisirs « Les Zigotos » accueille les enfants de 2,5 à 10 ans les mercredis et les vacances scolaires de **7h30 à 18h30**. La MJC organise des activités pour les enfants âgés entre 10 et 14 ans.

L'équipe d'animateurs diplômés propose diverses activités, sorties et séjours, tout au long de l'année, adaptés à chaque groupe d'âge. Tranches d'âges : **P'tits Loups** (maternelle : TPS et PS), **Picatchous** (maternelle : MS et GS), **Minimoys** (élémentaire : CP et CE 1), **Avatars** (élémentaire : CE 2 et +)

Horaires de l'accueil de loisirs	Arrivées du matin	Arrivées / départs du midi	Arrivées / départs de l'après-midi	Départs du soir
	7h30 à 9h00	11h45 à 12h30	13h30 à 13h45	16h45 à 18h30

## ➤ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### 19 CONSEILLERS ÉLUS POUR DEUX ANS

L'élection des 19 membres (et 6 suppléants) du Conseil municipal des enfants a eu lieu en octobre 2017 dans les trois groupes scolaires de la commune. Tous les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé à ce scrutin.

Les enfants se répartissent dans trois commissions : environnement, sports/loisirs et culture/événements. Les résultats des travaux entrepris par chacune d'entre elles sont présentés en séance plénière du CME.



Le Conseil municipal avait voté la création d'un conseil municipal des enfants le 20 juin 2017. Cette initiative rentre dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) et ses orientations pédagogiques pour les 10-14 ans. Il constitue un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif et apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et de ses institutions, grâce aux réflexions et échanges avec les élus, certains acteurs locaux et les services municipaux

## ➤ MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

6, avenue Charles Le Goffic

Tél. 02 99 60 14 72

Accueil le mardi et jeudi : de 16h30 à 18h30

le mercredi : de 13h30 à 18h30 et vacances scolaires : de 9h à 18h30

E-mail : [accueillmjcp@pace.fr](mailto:accueillmjcp@pace.fr)

Site internet : [www.mjcppace.com](http://www.mjcppace.com)



Viens découvrir les espaces jeunes et les activités qui y sont proposées.

Tu as envie de monter un projet ?

Les animateurs peuvent t'aider à le réaliser.

## PROJETS JEUNESSE

- Des actions éducatives envers les 10-25 ans.
- Un accueil 10-14 ans.
- « participer, jouer, écouter, échanger, créer, imaginer, découvrir... ».
- A disposition : espace salon, billard, baby-foot, tv, jeux, animateurs...

## EVENEMENTS

- Musiques actuelles : concert, tremplin, festival, fête de la musique, studio...
- Fête du jeu : soirées de jeux en réseaux/vidéo & de jeux (sociétés, stratégie...)
- Sorties : rafting, piscine, paint-ball, Parcs...
- Séjours : hiver : montagne, été : mini-camps et nautiques pour les 10-17 ans et sur demandes stages d'initiation : roller, spéléologie, voile, cultures urbaines, premiers secours...



## POUR LES 10 - 14 ANS

- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h30.
- Hors vacances scolaires : mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30.
- Restauration scolaire accessible et accompagnée.
- Un animateur vacataire présent en permanence.

## POUR LES 15 - 17 ANS

- Un accueil informel le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 18h30. et du lundi au vendredi pendant les vacances.

## ▶ LE PONANT

Boulevard Dumaine de la Josserie

Site internet : [www.citedia.com/marque/le-ponant/](http://www.citedia.com/marque/le-ponant/)

Sa programmation culturelle propose à chaque saison des spectacles tout public. C'est aussi un lieu de rassemblement pour les jeunes avec les concerts de l'Ecole de Musique, les fêtes des écoles et collèges, le festival Marmaille...



## ➤ ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE ACCORDANCES SYRENOR

10, avenue Brizeux

Tél. 02 99 60 23 76

Permanences secrétariat : mardi au vendredi : 16h à 18h / mercredi : 14h à 18h

E-mail : [accordances.secretariat@orange.fr](mailto:accordances.secretariat@orange.fr)

Site internet : [www.syrenor.fr/musique-et-danse](http://www.syrenor.fr/musique-et-danse)

Association de parents d'élèves de l'école : [apeea35@gmail.com](mailto:apeea35@gmail.com)

De nombreux cours de musique et de danse sont proposés, encadrés par une équipe pédagogique, regroupant des professeurs qualifiés, dont certains ayant le diplôme leur permettant d'intervenir en milieu scolaire. Nombreuses actions ont lieu aussi dans les structures partenaires (petite enfance, bibliothèque).

Pour 2017/2018, 570 élèves (dont 276 élèves Pacéens) ont fréquenté cette école intercommunale.



### Instruments pratiqués :

Flûte à bec, saxophone, clarinette/tuba, flûte traversière, hautbois, accordéon, percussions, piano, harpe, violon/alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare électrique, chant.

### Dances pratiquées :

Danse contemporaine et modern jazz.

## ➤ LA MÉDIATHÈQUE

Responsable : **Annabelle HAMON**

Chemin de la Métairie

Tél. 02 99 85 51 10

Site Internet : [www.mediathèque-pace.fr](http://www.mediathèque-pace.fr)

E-mail : [contact@mediathèque-pace.fr](mailto:contact@mediathèque-pace.fr)

Horaires d'ouverture :

- Mardi, vendredi : 15h à 19h
- Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30
- Jeudi : 15h à 18h30 / Samedi 10h à 12h30 et 14h à 17h

L'accès à la médiathèque est libre, ouvert à tous.

La consultation sur place de documents, l'utilisation des logiciels de bureautiques et l'accès Internet sont gratuits. Plus de 30 000 documents, livres, DVD, revues, CD, CD-ROM sont à la disposition de tous.

**L'inscription pour l'emprunt est gratuite pour les Assistantes Maternelles de Pacé et pour les jeunes Pacéens jusqu'à 25 ans.**

## ➤ LES AMIS DE LA LECTURE

Contact : **Louissette SARCEL**

Tél : 02 99 60 10 17 (répondeur)

E-mail : [lou\\_sarcel@orange.fr](mailto:lou_sarcel@orange.fr)

Pendant 1/2 heure, en dehors des heures de classe, des enfants du CE1 au CM1 découvrent le plaisir de la lecture à haute voix, assistés par un adulte bénévole de l'association. L'activité, gratuite, a lieu en période scolaire, à la Médiathèque et à la Grange du Logis.



## LA MARMOTHÈQUE

Accueil des « bébés-lecteurs » accompagnés d'une assistante maternelle ou des parents – éveil musical avec l'école de musique du Syrénor et lectures, histoires, comptines avec une bibliothécaire certains jeudis et samedis matin.

Pacé a la chance d'avoir une vie associative très riche, offrant ainsi une multitude d'activités et de loisirs. Retrouvez la liste des associations sur [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr) ou à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi les découvrir lors du forum des associations qui a lieu le premier samedi de septembre.



## DES ESPACES, ACCESSIBLES, À TOUS

Terrain du Bon Pasteur, Bois de l'Andume, Bois de Champagne, Vergéal, Mondonin, Hauts de Pacé, Beausoleil (skate-park, jeux...), Kermilin : plusieurs structures pour les familles et enfants sont aménagées sur la commune. Profitez aussi du parcours sportif pour les plus grands et les adultes au Pont Amelin.

### ➤ CLUB OLYMPIQUE PACÉEN

Complexe sportif J.-P. Chasseboeuf

40, avenue Le Brix

Tél. 02 99 85 53 23

Le Club Olympique Pacéen développe de nombreuses disciplines sportives et compte près de 2 000 jeunes de moins de 18 ans. Le COP rythme la vie sportive de la commune. En effet, les sections football, basket-ball, judo, gymnastique notamment organisent régulièrement des tournois et des rencontres qui mobilisent bon nombre de Pacéens.

Avec le COP, les Pacéens peuvent découvrir : golf, handball, pétanque, rink-hockey, athlétisme, karaté, badminton, boxe, tennis de table, cyclotourisme, tennis, gouren (lutte bretonne) ou boxe thaïlandaise...



# SEMAINE DES ARTS DES ENFANTS



# FÊTE DU JEU DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



# JOURNÉES CITOYENNES



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

